## **DEALS**

### **FUSIONS ACQUISITIONS**

# Un pool de cabinets sur la signature de l'accord de rapprochement entre Veolia et Suez

Veolia et Suez ont mis fin au conflit inédit qui les a opposés durant plusieurs mois. Les deux groupes français opérant dans la gestion de l'eau et des déchets ont acté le 14 mai 2021 leur rapprochement, confirmant les termes de l'engagement de principe conclu le 11 avril dernier, après approbation de leurs conseils d'administration respectifs. Cet accord permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques de Suez, tout en garantissant un périmètre industriel et social pour les activités restantes de ce dernier. Veolia y réitère ses engagements sociaux en matière de maintien de l'emploi et des statuts sociaux des salariés. L'accord de rapprochement confirme également que le prix d'acquisition par action de Suez sera relevé à 20,50 euros (coupon attaché), valorisant la cible quelque 13 milliards d'euros. Un Memorandum of Understanding a par ailleurs été signé entre Suez, Veolia, et le consortium d'investisseurs constitué des fonds français Meridiam et américain GIP ainsi que de la Caisse des Dépôts et Consignations et de sa filiale CNP Assurances en vue de la création d'un « nouveau Suez ». Cet actif aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros comprenant les activités eau et propreté France de Suez ainsi que des actifs internationaux, notamment en Inde, en Italie et en Chine. Ayant d'ores et déjà obtenu les autorisations de cinq autorités de la concurrence, notamment celle des Etats-Unis, le groupe Veolia envisage de lancer son OPA d'ici la fin du troisième trimestre. Veolia a été accompagné par Cleary Gottlieb avec Pierre-Yves Chabert et Rodolphe Elineau, associés, Joris Estorgues et Adrien Schmieder en corporate et en matière d'offre publique d'achat; Anne-Sophie Coustel, associée, Hugo Latrabe et Marion Losseau en fiscal; Andrew A. Bernstein, associé, en droit américain; Jean-Yves Garaud, associé, Delphine Michot, counsel, Nicolas Degardin et Valentine Viterbo en contentieux; Antoine Winckler et Séverine Schrameck, associés, Maeva Lagoute, Hugo Gilli et Martha Smyth en concurrence; par Gide Loyrette Nouel avec Olivier Diaz et Charles de Reals, associés, Henri Stiegler en corporate et Hubert du Vignaux, Laurent Vincent et Eric Cartier-Millon, associés, Delphine Guillote, counsel, et Aude-Laurène Dourdain, Victor Delion et Margaux Allilaire en financement; par Mayer Brown avec Jean-Philippe Lambert et Emilie Vasseur, associés, en contentieux et Jean-Philippe Lambert, Nathalie Jalabert, Jean-Pierre Lee, associés, sur les aspects transactionnels; par Flichy Grangé avec Joël Grangé, associé, Romain Guichard, counsel, et Estelle Houser en social; par Peltier Juvigny Marpeau avec Ning-Ly Seng et Olivier de Juvigny, associés, Thomas Bardusco, Anne Faber et Julie Eve en concurrence et Frédéric Peltier, associé, en corporate et droit boursier; et par Hogan Lovells avec François Brunet et Eric Paroche, associés, Céline Verney et Victor Levy en concurrence ainsi que par le professeur Xavier Boucobza. Suez a été conseillé par Bredin Prat avec Benjamin Kanovitch, Adrien Simon, José Maria Pérez, associés, Laura Gabay, Jérôme Vincent, Corentin Thomas. Ghita Maata en corporate: Olivier Billard. Igor Simic. Yelena Trifounovitch, associés, Guillaume Fabre, counsel, Benoît

Gerard, Guillaume Vatin, Albane Guvot en concurrence: Jean-Daniel Bretzner, Florian Bouaziz, associés, Calmann Bellity, counsel, Alexandre Desveaux-Florek, Marc Thuillier en contentieux; Yann Aguila, associé, Guillaume Froger, counsel, Guillaume Léonard en droit public et Karine Sultan, associée, Mathieu Arnault, Elsa Tessier en financement; par Darrois Villey Maillot Brochier avec Bertrand Cardi, Christophe Vinsonneau, Ben Burman et Forrest Alogna, associés, Cécile de Narp et Gersende Renard en M&A; Didier Théophile, associé, et Guillaume Aubron, counsel, et Olivia Chriqui en concurrence; Martin Lebeuf, associé, en financement ; Henri Savoie, associé, Patrick Mele, counsel, et Guillaume Griffart en droit public et Cyril Bonan, Nicolas Mennesson et Mathieu Della Victoria, associés, Wenceslas Le Chevalier, Geoffrey Pastorelli en contentieux; par Racine avec Frédéric Broud et Philippe Rogez, associés, Guillaume Thuleau, counsel, et Agatha Cruceru en social et Bruno Cavalié, associé, et Coline Heintz en contentieux; par Sullivan & Cromwell avec Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes, associés, et Alexis Madec et Clémence Seichepine en fiscal ; et par Veil Jourde avec Jean Veil et Eric Deubel, associés, et Adrien Gros en contentieux. Viguié Schmidt & Associés a assisté le conseil d'administration de Suez avec Yves Schmidt et Nicolas Viguié, associés, et Tanguy Grimald en corporate, gouvernance, contentieux et droit boursier. Meridiam a été représenté par Davis Polk & Wardwell avec Georges Terrier, associé, Alexandre Vermynck, counsel, et Ferdinand Barbé en corporate et contentieux; par Weil Gotshal & Manges, avec Benjamin de Blegiers, associé, Marine Jamain, counsel, et Alexandre Namoun en corporate; Frédéric Salat-Baroux, associé, et Marc Lordonnois, associé en réglementaire et Olivier Jauffret, associé, Kalish Mullen, counsel, et Awen Carnot en financement; et par Cot Law, avec Jean-Mathieu Cot, associé, en concurrence. Latham & Watkins a accompagné GIP avec Olivier du Mottay et Charles-Antoine Guelluy, associés, et Celia Gallo en corporate. Le bureau de Londres est également intervenu sur ces mêmes aspects. BDGS Associés a épaulé la Caisse des dépôts avec Antoine Bonnasse et Jérôme du Chazaud, associés, et Arthur Teboul et Juliette Sulli en corporate/M&A; Antoine Gosset-Grainville et Maria Trabucchi, associés, et Alice Figueiral Da Silva en concurrence et Guillaume Jolly, associé, et Pierre Proux en fiscal. Orrick a conseillé la CNP avec Patrick Tardivy, associé, et Mehdi Bouzekri en corporate/M&A. Herbert Smith Freehills a épaulé Davidson Kempner European Partners, troisième actionnaire de Suez après Veolia, avec Hubert Segain, associé, et Giuliano Lastrucci en corporate; Sergio Sorinas, associé, et Agathe Esch en concurrence; Clément Dupoirier, associé, et Nicolas Pol, of counsel, en contentieux ; Sophie Brézin, associée, en social.

### **PRIVATE EQUITY**

#### Spark et Léonard sur la levée de fonds de Selfee

Selfee, start-up spécialisée dans la fourniture d'électricité renouvelable en « circuit court » aux collectivités locales, vient de boucler sa première levée de fonds auprès d'Everwatt, véhicule